

RIORGES

n°261 . OCTOBRE 2020
MAGAZINE

le journal d'informations de la Ville de Riorges



DOSSIER P.11

LE LIEN SOCIAL : PLUS IMPORTANT QUE JAMAIS !

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA S'EST PASSÉ

À Ciel Ouvert : clap de fin pour le parcours d'art actuel

07 C'EST D'ACTU

Retour sur les premières semaines de rentrée
ZAC du triangle des Canaux : le chantier avance
Accueil des nouveaux Riorgois

9 TRAVAUX

Travaux rue Jean Plasse

10 ENVIRONNEMENT

Les élèves poursuivent leur travail autour des abeilles

Dans ce contexte sanitaire inédit, le lien social, l'entraide, ou encore la lutte contre l'isolement sont essentiels.



11 DOSSIER

LIEN SOCIAL : PLUS IMPORTANT QUE JAMAIS

15 ÉCONOMIE

Menubois s'installe à Riorges
AM conception, architecte
Un office notarial dans le quartier du Pontet

16 RENCONTRE

Un nouveau responsable adjoint au centre social

17 CULTURE

Les expositions au château de Beaulieu
A découvrir aux Mardi(s) du Grand Marais

18 ÉTAT CIVIL ET BLOC-NOTES

Compte tenu de la situation actuelle, il est possible que certaines informations annoncées dans le présent magazine ne soient plus d'actualité au moment où vous le recevrez. Nous vous prions de nous en excuser par avance.

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.RIORGES.FR
OU EN CONTACTANT LE STANDARD DE LA MAIRIE AU 04 77 23 62 62.

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination et rédaction Sarah Sanchez - Anne-Sophie Morel

Photographies Anthony Sion Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat,

Saint-Just-la-Pendue Photographies Service Communication

→ **CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR**



Le 16 septembre, présentation d'un projet du conseil municipal enfants : celui d'un jeu adapté à tous les enfants.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 12 NOVEMBRE
À 20H,
SALLE DU
GRAND MARAIS

ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE, FACTEUR DE LIEN SOCIAL INDISPENSABLE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, ce sont 960 élèves qui ont repris le chemin de l'école. Une fréquentation en hausse depuis plusieurs années. Les familles peuvent continuer à bénéficier de la gratuité de la garderie et des études surveillées, et ce malgré les baisses de dotations de la part de l'Etat et les réformes fiscales qui amenuisent l'autonomie financière des collectivités.

Cette rentrée scolaire est bien sûr encadrée par un protocole sanitaire dicté par l'exécutif national. Le protocole sanitaire, que ce soit en milieu scolaire, associatif, pour les EHPAD (Etablissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) ou pour chaque citoyen, évolue en fonction de l'actualité sanitaire de la pandémie.

Lors des différentes assemblées générales des associations ou lors de nos échanges avec les responsables associatifs, nous mesurons l'inquiétude, l'incertitude et le manque de lisibilité sur le déroulement d'une nouvelle saison qui débute.

De nouvelles directives sanitaires brutales, avec très peu de délai pour les mettre en place, nous sont imposées. Elles ne sont pas toujours cohérentes quand il faut les décliner au plus vite sur le terrain. Il faut donc s'adapter et être réactif.

Nous accompagnons, en cette période difficile, au mieux la vie associative, facteur de lien social indispensable dans notre société, et je remercie tous les présidents et bénévoles associatifs qui «ne baissent pas les bras».

Je remercie aussi les services municipaux et les élus qui par leurs délégations sont directement impliqués et sont en veille permanente afin d'appliquer dans l'urgence les décisions prises par l'Etat.

Dans ce contexte, beaucoup de manifestations ou d'animations municipales sont annulées. Nous nous efforçons de maintenir toutes celles qui peuvent l'être, dans le respect des précautions sanitaires requises. Il est important pour les citoyens de ne pas sombrer dans un pessimisme démesuré. Le maintien d'une vie sociale, même réduite, est indispensable au bon équilibre d'une société.



1_ Avec Bienvenue aux Clubs, le 5 septembre, les clubs sportifs riorgeois organisaient leurs portes ouvertes. Des stands d'informations, des démonstrations et des initiations étaient proposés au centre sportif Léo Lagrange et sur le site de Galliéni.

2_ Un casting pour l'émission « Tout le monde veut prendre sa place », diffusée sur France 2 et présentée par Nagui, était organisé à Riorges le 8 septembre. La production recevait les candidats à la salle du Grand Marais, plusieurs d'entre eux ont été retenus.

3_ L'apéro-concert de rentrée s'est tenu le 18 septembre, à Riorges centre. Le public a pu découvrir le groupe An Eagle In Your Mind. **4_ La nouvelle saison des Mardi(s) du Grand Marais est lancée depuis le 15 septembre !** Bandit Bandit et Sûeur étaient à l'affiche de ce premier concert, organisé dans des conditions particulières. En effet, conformément à la réglementation en vigueur, le public devait être assis et porter un masque.





5

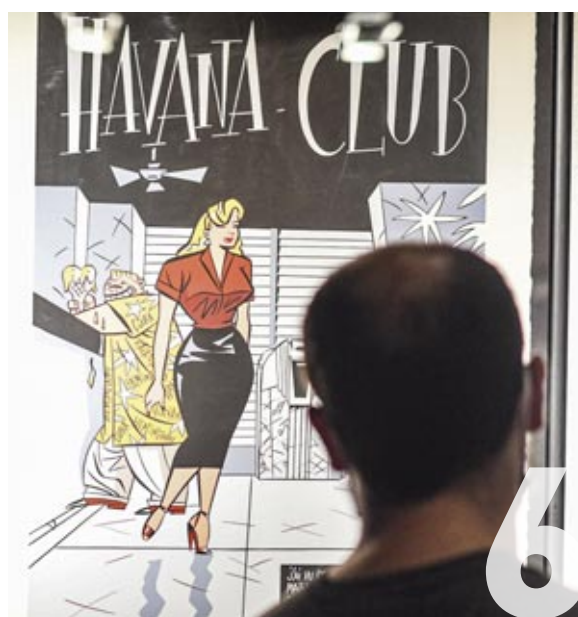
5_ Le conseil municipal enfants organisait le 26 septembre son opération « Nettoyons la nature ». Equipés de gants et de sacs poubelle, les enfants et les volontaires qui les ont rejoints,

ont ramassé 96 kg de déchets au cours de la matinée. **6_ C'est une exposition-événement consacrée à Serge Clerc qu'accueillait le château de Beaulieu du 26 septembre au 4 octobre.** Cet illustre dessinateur d'origine Roannaise

a mené une carrière internationale. Plusieurs dizaines d'œuvres étaient présentées. **7_ Une nouvelle soirée jeux en famille était proposée le 2 octobre à la salle du Grand Marais.**

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, une formule « service à table » était mise en place, évitant ainsi aux participants de se déplacer dans la salle. **8_ Le centre social proposait une soirée découverte de ses activités le 18 septembre,**

avec notamment des démonstrations.



6



7



8

CULTURE

CLAP DE FIN POUR LE PARCOURS À CIEL OUVERT 2020

Il a pris fin plus tard qu'à l'accoutumée, permettant aux Riorgeois de découvrir les œuvres à l'arrivée de l'automne... Le parcours d'art actuel À Ciel Ouvert est clôturé depuis le 18 octobre. Les œuvres sont peu à peu désinstallées. Rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition !

1 UNE DIZAINE D'ŒUVRES ÉTAIENT INSTALLÉES DEPUIS LE 18 JUILLET SUR LA PLAINE DE LA RIVOIRE ET LE LONG DU RENAISON.

2 POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE VISITE INTERPRÉTÉE EN LANGUE DES SIGNES ÉTAIT PROPOSÉE.

3 LES 5 ET 6 SEPTEMBRE, 80 PARTICIPANTS ONT ASSISTÉ AU SPECTACLE « VISITE DE GROUPE », une déambulation audio-guidée décalée.

4 BIRD'S TOWN A REJOINT LE PARCOURS LE 25 SEPTEMBRE. Cette œuvre collective, imaginée par Erwan Sito, a été réalisée avec des élèves riorgeois et les familles du centre social et du CCAS. Il n'est pas trop tard pour la découvrir sur le pont, au bout du parcours.



DERNIER RENDEZ-VOUS LE 18 OCTOBRE POUR L'OUVERTURE DE LA BOÎTE À RÉPONSES DE L'ŒUVRE LA PLACE HYPOTHÉTIQUE DE L'ARBRE.

Cette œuvre permettait au public de voter pour ou contre la plantation d'un arbre. Qu'ont-choisi les visiteurs ? Nous n'avons pas la réponse à l'heure où ce magazine part à l'impression mais nous ne manquerons pas de vous la révéler dans notre prochain numéro !

DANS LES ÉCOLES

« TOUTES LES MESURES DE PRÉCAUTION SONT PRISES »



Le Maire Jean-Luc Chervin, Nathalie Tissier-Michaud, adjointe à la vie scolaire et Sandrine Bayet, Inspectrice de l'Education Nationale étaient présents, le jour de la rentrée à l'école des Sables.

Près de 960 élèves ont retrouvé le chemin de l'école au début du mois de septembre. Cette rentrée reste marquée par la crise sanitaire. Un protocole est mis en place pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et faire face à d'éventuels cas de malades.

Depuis la rentrée, le protocole sanitaire édité par le Gouvernement a été mis en place au sein des groupes scolaires de la commune. Les parents n'ont plus l'autorisation d'entrer dans les bâtiments. Dès le 1^{er} septembre, ils devaient par ailleurs porter le masque lorsqu'ils accompagnaient leurs enfants dans la cour de l'école, cette mesure étant devenue obligatoire sur l'ensemble de la commune le 16 septembre. *Les adultes qui encadrent les enfants portent le masque systématiquement. Les locaux sont aérés trois fois par jour au minimum. Sols, bureaux et surfaces sont désinfectés quotidiennement,* précise Nathalie Tissier-Michaud, adjointe à la vie scolaire.

EN CAS DE DIAGNOSTIC POSITIF

En cas d'enfant diagnostiqué positif au Covid-19, la règle au début du mois de septembre était d'isoler l'ensemble des cas contacts, comme ce fut le cas à l'école maternelle de Beaucueil, mi-septembre. 48 enfants, ayant été en contact avec un élève

malade, sont restés chez eux, sur décision de l'Agence Régionale de Santé. *Le jour-même, nous nous sommes rendus sur place, avec le Maire et l'Inspectrice de l'Education Nationale afin d'expliquer la situation aux familles. Elles se sont montrées compréhensives,* poursuit l'adjointe.

Le 20 septembre, le Ministre de l'Education Nationale a annoncé un assouplissement de ce protocole. Désormais, les enfants d'une même classe ne sont plus considérés comme cas contacts (sauf si 3 enfants y sont détectés positifs). *La municipalité s'adapte aux différents protocoles édités, toutes les mesures de précaution sont prises. L'objectif est de pouvoir accueillir les élèves dans un cadre serein, en garantissant la protection des enfants et des personnels. La Loire étant fortement touchée, il est plus que probable que nous soyons confrontés à de nouveaux cas Covid. Quoi qu'il en soit, l'Agence Régionale de Santé pilote et décide des mesures sanitaires à mettre en place (isolement, fermeture de classe ou d'école...) suivant la situation.*

en bref...

>> CHASSE À LA SORCIÈRE POUR HALLOWEEN LE 21 OCTOBRE

Cette année, l'animation Halloween prend la forme d'un rallye afin de s'adapter aux règles sanitaires en vigueur. Les enfants et leurs parents sont invités à former leurs équipes : énigmes et épreuves les mèneront à travers Riorges centre, le parcours sera bien sûr ponctué par des récompenses. Costumes effrayants exigés ! Ce jeu de piste nécessite de marcher à travers différents points de Riorges centre, il est possible de le faire à vélo ou à trottinette.

Mercredi 21 octobre - Départs échelonnés de 9h à 10h45, de la place de la République, Gratuit - 04 77 23 80 24

>> PARC DOLTO : UN NOUVEAU JEU, ADAPTÉ À TOUS, SUR L'IDÉE DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Un nouveau jeu a été installé au parc Dolto à Riorges centre, sur une idée du conseil municipal enfants. Les jeunes élus souhaitaient qu'un jeu, adapté à tous les enfants, y compris ceux en situation de mobilité réduite, soit proposé à Riorges. Pour que l'accès soit tout aussi adapté, les services techniques municipaux ont créé un cheminement au sein de l'aire de jeux.

URBANISME

ZAC DU TRIANGLE DES CANAUX : QUEL CHANGEMENT !



Les travaux de déconstruction et de démolition ont bien avancé dans le quartier des Canaux. Le 17 septembre, la passerelle qui surplombait la rue Chantoiseau a été démolie. Le 24 septembre, ce fut au tour du pignon, côté rond-point.



La passerelle, qui surplombait la rue Chantoiseau et reliait deux bâtiments de l'ex-usine Rotkopf, a été démolie. Elle était composée d'une structure métallique habillée de béton. Sa dépose aura nécessité une opération spécifique. L'ensemble a été déconstruit le 17 septembre.

DÉMOLITION DU PIGNON : LA PERSPECTIVE S'OUVRE

Le 24 septembre, autre démolition importante : celle du pignon qui donnait

sur le rond-point des Canaux. C'est probablement l'une des déconstructions les plus impressionnantes pour les habitants puisque la vue est désormais dégagée sur le site, une nouvelle perspective est ouverte !

DE NOUVEAUX LOGEMENTS ET PAS-DE-PORTE

Ces chantiers interviennent dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain en cours dans le secteur des Canaux. Une nouvelle dynamique sera impulsée

dans le quartier avec la création de 70 logements, de 450 m² de pas-de-porte pour commerces et services et l'aménagement d'espaces verts. La consultation opérateurs-concepteurs a été lancée le 17 septembre, marquant le début de la phase opérationnelle. Cette consultation permettra de retenir un promoteur, un bailleur social et une équipe de maîtrise d'œuvre.

→ Plus de photos de ces spectaculaires démolitions sur www.riorges.fr

LES NOUVEAUX RIORGEAIS CONVIÉS LE 20 NOVEMBRE

Vous avez emménagé à Riorges depuis novembre 2019 ? Participez à la réception des nouveaux habitants.



Les nouveaux arrivants étaient près d'une soixantaine l'an passé à participer à la réception d'accueil qui leur était réservée. L'occasion de découvrir les différents quartiers, les équipements, les services... mais aussi de mieux connaître la ville et de rencontrer d'autres habitants !

Si vous vous êtes installés à Riorges depuis novembre 2019, votre famille

est conviée à la nouvelle édition de la réception des nouveaux arrivants, le vendredi 20 novembre à 18h. L'évènement se tiendra exceptionnellement à la salle du Grand Marais afin de garantir les règles de distanciation.

→ **Vendredi 20 novembre, 18h à la salle du Grand Marais. Inscrivez-vous à l'aide du coupon-réponse en 4^e de couverture, au 04 77 23 80 20 ou sur www.riorges.fr**



L'entrée du parc du Prieuré, côté rue Jean Plasse, sera mieux valorisée.

RUE JEAN PLASSE

UNE LIAISON ENTRE LA PLAINE DE LA RIVOIRE ET LE PARC DU PRIEURÉ

Les travaux de requalification de la rue Jean Plasse ont débuté en octobre. Ce projet permettra de créer une continuité entre la plaine de la Rivoire et le parc du Prieuré, tout en proposant un nouvel espace de stationnement.

La rue Jean Plasse relie notamment la plaine de la Rivoire au parc du Prieuré : les travaux qui démarrent vont permettre de mieux valoriser cette liaison.

Un parvis sera recréé à l'entrée du parc du Prieuré. Un parking va par ailleurs être aménagé : afin qu'il puisse s'intégrer naturellement dans le paysage, il sera réalisé en pavés aux joints enherbés. Des plantations d'arbres, d'arbustes et de vivaces seront réalisées.

Les réseaux ont été enfouis, le chantier prévoit désormais la réfection complète de la voirie et une mise en accessibilité des trottoirs.

Les travaux seront terminés en fin d'année. Le chantier a été confié à des entreprises, le budget s'élève à 369 000 €.



Daniel Corre
adjoint délégué
à la voirie

Ce projet est mené avec l'idée de conjuguer l'urbain au rural dans cet espace situé à proximité de la plaine de la Rivoire et de son cadre naturel préservé. Une continuité piétonne, mais aussi visuelle, sera créée.

Près de chez vous

>> RUE SAINT-ALBAN

Des travaux de mise en accessibilité seront menés d'ici la fin d'année, rue Saint-Alban. Des poches de stationnement alternées, en partie sur les voies, permettront aussi de réduire la vitesse. Ce chantier sera réalisé par une entreprise. Les modalités de circulation restent à définir pour le moment. Dans tous les cas, l'accès pour les riverains sera assuré, ces derniers seront informés par courrier.

>> RUE ALBERT THOMAS ET RUE MARCEL PAUL : RÉFECTION DES TROTTOIRS

Des travaux de reprise de trottoirs sont menés par le service Espaces publics et mobilité. Les trottoirs en gore traditionnel sont repris en gore cimenté. Cette surface plus dure permet de limiter la pousse des herbes indésirables, elle est aussi plus résistante aux ruissellements d'eau. Ce type de chantier a été réalisé rue Albert Thomas sur les mois de septembre et d'octobre, où les entrées charretières ont aussi été reprises en enrobé à chaud et deux passages piétons ont été créés. Le même type de réalisation est prévu à la fin du mois d'octobre rue Marcel Paul.

BIODIVERSITÉ À L'ÉCOLE

C'ÉTAIT LA FÊTE DES ABEILLES !



Favoriser la présence des insectes, et notamment des abeilles, est primordial pour la biodiversité. Les élèves des écoles riorgéaises reprennent le travail engagé fin 2019 sur ce thème, dans le cadre du dispositif « Ma ville espace de biodiversité » mené en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et l'Europe.



Quatre ruches ont été décorées dans chaque groupe scolaire et installées aux abords du parc du Prieuré pour accueillir les ruchers municipaux. Ici, celle réalisée par les élèves de l'école du Bourg.



Au cours de l'hiver dernier, les animateurs de la Ligue de l'Enseignement ont réalisé des interventions dans des classes des quatre écoles élémentaires de la commune. Les enfants se sont intéressés plus particulièrement aux abeilles. En février, des stands d'informations se sont installés à l'école des Sables et à l'école du Bourg. Le projet a ensuite été suspendu en raison de la crise sanitaire.

À LA DÉCOUVERTE DES RUCHES



Afin de poursuivre le travail engagé, une fête des abeilles a été organisée le jeudi 24 septembre au parc du Prieuré. Au cours de l'après-midi, 8 classes des écoles élémentaires de la commune se sont succédé dans le parc, soit environ 200 enfants. Des stands sur les produits de la ruche, la biodiversité, les jardins ou encore les insectes étaient proposés. Les enfants ont aussi pu assister à l'extraction de 20 kg de miel des ruches communales.

NON AUX ESPÈCES NUISIBLES À L'ÉTANG DU COMBRAY

Quelques mois après le curage de l'étang du Combray, des espèces nuisibles, telles que des poissons-chats, ont été identifiées dans l'étang, ce qui nécessite l'organisation d'un piégeage. Cette présence est clairement due à des actes malveillants.

Pour rappel, l'introduction d'espèces classées nuisibles, ou non mentionnées dans la liste des poissons établie par le Ministre chargé de la pêche en eau douce, est passible de 9 000 € d'amende selon l'article L432-10 du Code de l'Environnement.



Le lien social, plus important que jamais

La crise sanitaire bouleverse notre quotidien à tous. Plusieurs études ont par ailleurs démontré qu'elle avait révélé, voir creusé les inégalités. Aujourd'hui, la société apprend à vivre et à s'organiser différemment. À Riorges, l'une des priorités est de le faire en maintenant le lien social. La municipalité agit pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, aider les foyers qui rencontrent des difficultés ou encore maintenir l'organisation d'évènements dans le respect des règles sanitaires.

53

**foyers ont bénéficié de l'aide alimentaire
depuis le début de l'année 2020.**

ACTION SOCIALE

À RIORGES, ON MAINTIENT LE LIEN

Aujourd'hui plus que jamais, entretenir le lien entre et avec les habitants est essentiel. Depuis le mois de mars, la municipalité maintient son action sociale et apporte son aide aux Riorgéois qui en ont besoin.

Lutter contre l'isolement des aînés

L'isolement de certains aînés a été accentué ces derniers mois. Pendant le confinement, le CCAS a enclenché un plan de solidarité en téléphonant régulièrement aux personnes vulnérables. Depuis, les actions menées avec les personnes âgées reprennent suivant les mesures en vigueur ou sont adaptées. Le réseau bénévole de visite aux aînés, coordonné par la municipalité, a repris en partie. Le foyer Pierre Laroque a quant à lui rouvert ses portes en juin pour le déjeuner. Les animations sont adaptées dans la mesure du possible mais les sorties prévues ont été annulées. La Semaine Bleue, durant laquelle des rencontres entre les générations se tiennent habituellement, n'a pas pu être organisée mais une action commune entre les différentes structures, sera créée et une vidéo intergénérationnelle réalisée.



En janvier dernier, Angéline et Lola, en service civique pour Unis-Cité, rendaient visite à Bernadette.

VISITES AUX AÎNÉS : LE PARTENARIAT AVEC UNIS-CITÉ RENOUVELÉ

Depuis 2018, de jeunes volontaires rendent visite chaque semaine à des personnes âgées riorgéaises, dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS et l'association nationale Unis-Cité. De nouveaux volontaires vont débiter leurs visites dans les semaines qui arrivent.

Vous souhaitez recevoir la visite d'un bénévole à votre domicile ? Contactez le CCAS au 04 77 23 62 68.

QUESTIONS À

Isabelle Berthelot
Adjointe déléguée à l'action sociale



« La période que nous vivons nous conforte dans les projets que nous avons envisagés. »

Comment l'action sociale a-t-elle été menée pendant le confinement à Riorges ?

Dès les premiers jours du confinement, un plan de solidarité a été déclenché afin de téléphoner régulièrement aux personnes vulnérables, et de réaliser pour elles, des courses quand elles en avaient besoin. A Riorges, l'aide alimentaire a fonctionné tout au long du confinement, peu de communes l'ont fait pendant cette période. Le CCAS a assuré une permanence, le contact a été maintenu. Plusieurs colis d'aide d'urgence ont d'ailleurs été distribués.

Comment atténuer les impacts de la crise sanitaire sur le lien social ?

Le confinement et la période de crise sanitaire que nous vivons encore aujourd'hui ont accentué l'isolement de certaines personnes. Nous sommes attentifs à maintenir le lien, que ce soit avec les aînés ou les personnes en situation de précarité. Le lien social se crée aussi dans le cadre des différentes manifestations. Pour la municipalité, maintenir une programmation d'événements dans le contexte actuel permet d'apporter un espace de respiration aux habitants même si cela nécessite une adaptation, notamment aux règles sanitaires : soirée jeux, apéro-concert de rentrée... C'est aussi dans l'objectif de favoriser les échanges entre les habitants que nous étudions actuellement le développement des démarches citoyennes et participatives à Riorges.

Reprendre le temps de faire ensemble

Certaines actions destinées aux familles ont cependant pu être réactivées ces derniers mois. Des familles en lien avec le CCAS et le centre social, ont participé à des ateliers pour la création de l'œuvre du parcours À Ciel Ouvert, *Bird's Town*. Ces rencontres ont permis de renouer des liens en famille et avec d'autres habitants.

Au centre social, le secteur Actions collectives familles a relancé son programme de rencontres. *Nous avons repris les activités mais l'affluence est moins importante. Il y a encore de l'appréhension de la part de certaines familles. Le risque, c'est que les personnes qui étaient déjà isolées avant la crise sanitaire, le soient encore plus désormais*, constate Malaurie Houga, conseillère en économie sociale et familiale au centre social.



Le déjeuner au foyer Pierre Laroque permet aux aînés de se retrouver.

Quels sont les autres projets en cours ?

Le contexte actuel nous conforte dans les projets que nous avons envisagés. Par exemple, la question de la fracture numérique se pose encore plus aujourd'hui et nous travaillons à des actions dans ce sens. Une réflexion est menée sur le recrutement d'un agent municipal qui pourrait apporter une aide individualisée aux démarches en ligne. L'installation du centre de santé municipal à Riorges centre permettra aussi d'offrir un vrai service de proximité, la santé faisant partie des besoins élémentaires. Par ailleurs, la municipalité soutient les propositions d'habitats intermédiaires pour les personnes âgées, un projet est en cours de discussion.

Aider ceux qui en ont besoin

Le CCAS de la Ville de Riorges accorde un colis alimentaire, deux fois par mois, aux personnes dont les ressources n'excèdent pas un barème fixé en fonction d'un reste à vivre. Pendant le confinement, la distribution a été assurée par des agents municipaux et des colis d'urgence ont été attribués. Depuis, la distribution alimentaire a repris son fonctionnement habituel avec l'intervention de bénévoles. Les règles sanitaires imposent cependant de limiter les contacts. L'accueil autour d'un café qui se faisait habituellement ne peut plus être maintenu.

BANQUE ALIMENTAIRE : UNE ANTENNE IMPLANTÉE À ROANNE

La Banque alimentaire de la Loire, dont le siège et l'entrepôt principal sont à Saint-Etienne, vient d'installer une antenne à Roanne afin de mieux couvrir les besoins des personnes en difficulté sur le Nord du département. Cette nouvelle proximité facilitera les échanges avec la distribution alimentaire mise en place par le CCAS de la Ville de Riorges.

La Banque alimentaire recherche des bénévoles susceptibles de contribuer aux collectes.

Plus d'informations : jeanyves.faure@wanadoo.fr



Au local de distribution alimentaire, les bénévoles sont de nouveau mobilisés.

Réduire les inégalités scolaires

Pour certains élèves, la période de confinement a compliqué l'acquisition des apprentissages. Cet été, la municipalité s'est engagée dans le dispositif « Colos apprenantes » mis en place par le Gouvernement. 12 enfants sont partis pour un séjour qui associe renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Le dispositif a été reconduit pendant les vacances d'automne.

TÉMOIGNAGES

L'EXERCICE EST COMPLIQUÉ POUR LES BÉNÉVOLES

Le bénévolat est un maillon essentiel du lien. Dans le contexte actuel, l'organisation des activités est complexe mais les bénévoles restent mobilisés.

Distribution alimentaire : les bénévoles s'adaptent

Christiane Perroton est bénévole depuis 20 ans à la distribution alimentaire mais aussi pour d'autres associations. *C'est quelque chose que j'aime faire et cela me permet de garder le contact avec les gens, de me rendre utile.* Pendant la période de confinement, la distribution alimentaire était assurée par des agents municipaux. Depuis, Christiane et les autres bénévoles sont de nouveau mobilisés. *Les bénéficiaires doivent attendre dehors. Nous ne pouvons plus les accueillir autour d'un café, comme cela se faisait avant, forcément, il y a moins d'échanges et de convivialité. C'est très différent.*



En toute Quiétude : une reprise compliquée

Dominique Boveyron et sa fille Céline sont bénévoles pour l'association En toute Quiétude, qui organise des animations à l'EHPAD Quiétude en complément de celles proposées par l'animatrice de l'établissement. *Nous avons repris les visites en juin et juillet, en organisant notamment des lotos. Les cartons étaient jetables et chaque joueur avait ses propres jetons. Cela se faisait dans chaque étage avec quelques résidents. Celles et ceux qui participaient étaient très contents.* Compte tenu de la propagation du virus sur le territoire, elles ne sont pas retournées à la résidence en septembre. *Forcément, cela nous manque mais nous préférons prendre nos précautions. Pendant le confinement, nous avons envoyé des courriers, des poèmes et des montages-photos aux résidents. Nous allons réfléchir à de nouvelles idées de ce type pour conserver ce lien.*

Visite aux aînés : les retrouvailles pour certaines

Si toutes les bénévoles du réseau de visite aux aînés mis en place par la municipalité n'ont pas encore pu reprendre leurs visites, Maryse Rollet a quant à elle retrouvé Marie-Louise. Elle rend visite à cette dame de 96 ans depuis 2013. *Nous ne nous étions pas vues depuis mars, nous étions contentes de nous revoir. Nous jouons au Scrabble, nous buvons le thé. Chez elle, je porte un masque et je me lave les mains régulièrement. Depuis le confinement, nous avons tout de même conservé le lien, je l'appelais chaque semaine pour prendre des nouvelles. Elle est un peu devenue un membre de ma famille.*



MENUBOIS S'INSTALLE DANS LA ZONE DE LA VILLETTE

Bien connue du paysage local, l'entreprise Menubois s'est installée dans la zone de la Villette en mars dernier. *Nous étions implantés à Mably depuis 1991*, explique Laurent Roche, président, et associé avec Guillaume Badolle et Claude Vidal. *Nous avons besoin d'espace, notamment pour mieux valoriser notre partie exposition.*

Avec une vingtaine de collaborateurs, Menubois est spécialisée dans la fourniture et la pose de menuiseries : portes, fenêtres, volets...

Nous avons un partenariat d'exclusivité avec Art et Fenêtres pour les menuiseries et travaillons aussi avec d'autres fournisseurs français.

Nous développons par ailleurs l'activité liée aux vérandas et pergolas avec Concept Alu.



© O.Reymond

→ Menubois - 117 rue Michel Rondet
04 77 70 89 32 – contact@menubois.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30,
le samedi de 9h à 12h. En dehors de ces horaires,
sur rendez-vous.

SYLVIE MAYOR, ARCHITECTE

Sylvie Mayor est architecte DPLG, elle exerce à Riorges depuis septembre 2017. *J'ai travaillé 18 ans chez un architecte à Roanne et j'ai décidé de m'installer à mon compte. J'avais conçu ma maison avec un espace bureau indépendant dans l'intention d'exercer à mon domicile.*

L'architecte travaille aussi bien avec les particuliers que les professionnels : construction de maisons individuelles, rénovations, bâtiments industriels, projets publics... *Nous commençons par un entretien ou une visite sur site pour discuter du projet. Je modélise ensuite en 3D un avant-projet. À partir de là, le dialogue s'établit jusqu'à la finalisation.*

Suivant les besoins et les demandes, Sylvie Mayor peut aussi remplir des missions de maîtrise d'œuvre ou de permis de construire, des projets de décoration intérieure ou d'aménagement paysager.

→ AM conception – 996 rue Pierre Dubreuil
06 15 84 01 23 – sylvie.mayor@icloud.com



UN NOUVEL OFFICE NOTARIAL AU PONTET



Maître Julie Laffont a installé son étude notariale dans le quartier du Pontet en juin 2019. Native de la région, elle a finalisé son diplôme à Clermont-Ferrand et a auparavant été notaire-assistante à Charlieu. *J'ai choisi de m'installer au Pontet à Riorges car c'est un secteur attrayant. Le quartier a beaucoup changé. Les locaux sont bien situés et j'ai pu les aménager librement.*

Le notaire est un officier public qui rédige, authentifie les actes et il a un rôle de conseil. L'immobilier est un domaine important de l'activité notariale. Il intervient aussi dans le droit des familles (succession, droit matrimonial...) ainsi que dans le droit des sociétés.

→ Maître Julie Laffont – 98 avenue Charles de Gaulle
04 77 78 19 26 – julie.laffont@notaires.fr

BIENVENUE

UN NOUVEAU VISAGE À L'ACCUEIL DE LOISIRS DU CENTRE SOCIAL

Bastien Caboux a rejoint l'équipe du centre social en juin dernier, pour prendre le poste d'animateur/responsable adjoint de l'accueil de loisirs.



Animateur chaque été en accueil de loisirs depuis ses 17 ans, Bastien Caboux venait de terminer ses études lorsqu'il postule au centre social. *Après un master en métiers de l'éducation et de l'enseignement, je me destinais plutôt à être enseignant, tout en gardant l'idée de continuer à faire de l'animation pendant les vacances. C'est un peu par hasard que j'ai postulé et je ne regrette vraiment pas mon choix !*

En tant que responsable adjoint de l'accueil de loisirs, Bastien prend part à l'animation le mercredi et pendant les vacances. Il se charge de tout ce qui relève de la logistique : les goûters, la restauration, le recours à des intervenants, l'organisation de l'équipe... *Pour le mercredi, le centre a une équipe d'animatrices qui sont là*

déjà depuis plusieurs années, ça s'est très bien passé et elles ont de super idées. Pour les vacances, je recrute des animateurs en renfort.

UN PROGRAMME THÉMATIQUE POUR LES VACANCES

Pour cette première période de vacances scolaires, Bastien souhaitait développer l'idée d'un programme thématique. *Nous réfléchissons aux activités ensemble, au sein de l'équipe, c'est intéressant. Les thématiques sont en lien avec les valeurs du centre social : l'écologie, le partage...* Pour ces vacances d'automne, les enfants sont donc invités à découvrir les pays et les continents : Halloween à l'américaine, le cirque russe, la danse africaine...

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Depuis son arrivée, Bastien a notamment contribué à porter pour le centre social le projet CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire). Ce dispositif, financé par la CAF, prévoit des interventions dans les quatre écoles élémentaires de la commune, sur toute l'année scolaire. Cela se déroule sur le temps de midi à l'école des Sables et le mercredi matin au centre. *Il s'agit d'une aide supplémentaire pour des élèves qui sont en difficulté et volontaires. Je suis aidé de deux bénévoles et nous proposons des activités à travers une pédagogie ludique.*



Zoom sur l'accueil de loisirs au centre de social

La municipalité a confié l'accueil de loisirs du mercredi au centre social pour les enfants de 3 ans au CE1 et au comité roannais de vacances pour les CE1-CM2.

60 enfants en moyenne se retrouvent au centre social de Riorges chaque mercredi.

Par ailleurs, le centre social organise un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, environ 140 enfants sont accueillis chaque jour.

DÉCOUVERTE

MARDI(S) DU GRAND MARAIS : RENDEZ-VOUS LE 27 OCTOBRE



Mauvais Œil, un jeune duo qui mêle pop, rai et chanson.

Alerte découverte

aux Mardi(s) du Grand Marais !

Retrouvez Mauvais Œil le 27 octobre, un jeune duo qui mêle avec audace et modernité toutes ses influences : pop, variété française, rai et R'n'B. Le groupe réalise un beau mariage entre l'Orient et l'Occident grâce au chant hypnotisant de la chanteuse et au talent du guitariste.

Suivra sur scène Romane Santarelli. Créatures majestueuses traversant l'éther, ses rêves électroniques frissonnent et embrassent d'infinis horizons. Il y a de l'espace et de l'audace dans l'écriture subtile et puissante de la jeune clermontoise.

→ MARDI 27 OCTOBRE

Ouverture des portes à 20h30

Salle du Grand Marais

12 € - 10 € - 5 €

Billetterie en ligne sur www.riorges.fr

Renseignements : 04 77 23 80 25/27



Joël Montigny travaille le pastel à l'huile et la cire chaude.

EXPOSITIONS

À VOIR AU CHÂTEAU DE BEAULIEU

Le château de Beaulieu accueille des expositions tout le long de l'année en accès libre. Dans les semaines à venir, une grande variété d'artistes et de collectifs seront à découvrir.

- Jusqu'au 25 octobre, Geneviève Defaux vous propose ses créations, huiles et aquarelles, qui représentent des paysages découverts suite à différents voyages ou séjours.
- Du 24 octobre au 1^{er} novembre, Joël Montigny présentera de nouveaux pastels, des paysages aux couleurs lumineuses, des scènes de vie urbaine, des scènes de plage, travaillés au pastel à l'huile et à la cire chaude.

→ Du 31 octobre au 15 novembre, découvrez les peintures de Paul Goutille. Après une première exposition en 2018 avec « Matière et couleurs », il nous présente cette année ses « Herbes Folles ».

→ Du 21 au 29 novembre, le Cercle artistique Indigo de Pouilly-les-Nonains expose les œuvres réalisées par ses membres : aquarelles, acryliques et huiles sur toile, sur le thème « Art et Déco ».

→ Château de Beaulieu, ouvert tous les jours de 14h à 18h en période d'exposition - Entrée libre
Programme complet des expositions sur www.riorges.fr
04 77 23 80 27

Du 25 août au 2 octobre

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Raphaël MOUTON né le 17 août
 Arthur DELORME né le 18 août
 Lola GERVAIX née le 21 août
 Romane POUYET née le 26 août
 Francesca MACIS née le 6 septembre
 Alya KHATI née le 7 septembre 2020
 Elyna LACHAL née le 16 septembre
 Isée NEYME née le 16 septembre
 Naomi RAMM née le 21 septembre

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Aymeric GIRERD et Camille BONACORSI (5 septembre)
 Charles FORTUNET et Clémentine BARNET (19 septembre)

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

Jeannine CONCHON veuve BUCHET, 86 ans (20 août)
 Charlotte MORNIER veuve FRÉNÉA, 103 ans (21 août)
 Héléna SZTANDERA veuve PASCAL, 94 ans (23 août)
 Jean FOINY, 87 ans (27 août)
 Hélène DUFOUR épouse GRANCHAMP, 74 ans (30 août)
 Germaine ABRIAL épouse FARJOT, 88 ans (6 septembre)
 Georges FARJOT, 86 ans (7 septembre)
 Myriam PHILIP épouse FIOUX, 60 ans (14 septembre)
 Henri BELAT, 87 ans (18 septembre)
 Charles DAVIER, 89 ans (22 septembre)
 Aimée GIMEL veuve CAMBIEN, 98 ans (23 septembre)
 Augusto BIANCHI, 90 ans (1^{er} octobre)

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR TOUTE LA COMMUNE

Depuis le 16 septembre, sur décision préfectorale, le port du masque est devenu obligatoire sur l'ensemble de la commune de Riorges mais aussi à Roanne, Mably et Le Coteau. L'obligation concerne toute personne âgée de plus de 11 ans.

STATIONNEMENT ALTERNÉ : DE QUEL CÔTÉ SE GARER ?

À Riorges, pour rappel, le stationnement unilatéral semi-mensuel alterné est en vigueur. Il s'applique sur l'ensemble de la commune sauf dispositions contraires (panneaux, marquages au sol...).

Le stationnement est autorisé :

→ du 1^{er} au 15 aux numéros impairs (1^{er} : impair)

→ du 16 au 31 aux numéros pair (16 : pair)

Le changement de côté se fait le dernier jour entre 20h et 21h.

INSCRIPTIONS

POUR LES VACANCES DE NOËL AU CENTRE SOCIAL

Le centre social accueille les enfants pendant les vacances de Noël.

Les inscriptions seront ouvertes les 24 et 25 novembre, de 7h30 à 19h pour les Riorgeois et à partir du 27 novembre pour les non-Riorgeois.

→ Plus d'info au 04 77 72 31 25

FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DU GAZ NATUREL

La loi Energie Climat entérine la fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel au 30 juin 2023 pour les particuliers (tarifs encadrés par les pouvoirs publics).

Si vous bénéficiez actuellement d'un contrat de gaz naturel au tarif réglementé, ce dernier reste valable jusqu'au 30 juin 2023 et votre tarif continue de s'appliquer.

Vous pouvez quitter les tarifs réglementés de gaz naturel pour souscrire à une offre de marché (offre dont le prix est librement fixé par le fournisseur d'énergie) à tout moment, sans frais et simplement, sans coupure ni changement de compteur.

→ Pour vous aider dans le choix de votre fournisseur, le médiateur de l'énergie met à disposition un comparateur d'offres neutre et gratuit sur le site www.energie-info.fr.

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h
 Accueil : 04 77 23 62 62
mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu
 04 77 23 62 65

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence gratuit
 depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers – Roannais Agglomération : 0 800 17 34 50
 Urgence dépannage électricité (n° Azur) : 0 810 333 142
 GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) : 0 800 47 33 33
 STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49

LE PORTAIL DE VOS DÉMARCHES EN LIGNE



ÉTAT CIVIL
SOCIAL
LOISIRS

Plus simple et
plus rapide !
riorges.icitoyen.fr



CADRE DE VIE
ENVIRONNEMENT



icitoyen

SIGNALEZ
UN PROBLÈME
SUR L'ESPACE PUBLIC



URBANISME
VIE PRATIQUE



Riorges
LA VILLE NATURE

Riorges

LA VILLE NATURE

VENDEDI 20 NOVEMBRE
ACCUEIL DES NOUVEAUX
RIORGEOIS
BIENVENUE CHEZ VOUS
18H – SALLE DU GRAND MARAIS



VOUS ÊTES INSTALLÉS À RIORGES DEPUIS NOVEMBRE 2019 ?

INSCRIPTION POSSIBLE AVANT LE 6 NOVEMBRE AU 04 77 23 80 20 ET SUR WWW.RIORGES.FR

OU PAR VOIE POSTALE EN RENVOYANT CE FORMULAIRE À L'ADRESSE SUIVANTE :

MAIRIE DE RIORGES – 411, RUE PASTEUR, 42153 RIORGES

NOM : PRÉNOM : NOMBRE DE PERSONNES :

TÉLÉPHONE : MAIL :

ADRESSE POSTALE :